



ASSISTANT PHARMACIE

L'assistant en pharmacien pourra:

- Assister le pharmacien dans ses tâches quotidiennes.
- Accueillir le client et identifier sa demande.
- Savoir utiliser le vocabulaire médical et pharmaceutique de base.
- S'informer sur la posologie, la conformité d'une prescription, les modes de conversation, les règles d'hygiène et de sécurité, l'évolution, leur conditionnement et leur usage.
- Exécuter des préparations magistrales et officinales dans le respect des protocoles.

Cours

- Introduction à l'informatique
- Sciences naturelles et microbiologie
- Assistant-pharmaceutico-technique: physique et chimie
- Galénique niveau 1 et Galénique niveau 2
- Pharmacie niveau 1 et pharmacie niveau 2
- Communication et service à la clientèle
- Stages et épreuve intégrée

Conditions d'admission

Être en possession d'un certificat de l'Enseignement Secondaire Inférieur (CESI) OU sur base d'un test d'admission

Durée de la formation

En journée, 2 ans

Titre obtenu

Certificat de Qualification d'Assistant Pharmaceutico-Technique de l'Enseignement Secondaire Supérieur homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles

ECEPS Marchienne-au-Pont
Enseignement de Promotion Sociale



◆ Informations générales

L'enseignement de Promotion Sociale s'adresse à :

- toute personne n'étant plus soumise à l'obligation scolaire à temps plein et sans limite d'âge désirant se perfectionner, se spécialiser ou se reconvertir.
- toute personne à partir de 15 ans, uniquement pour les cours du soir et en possession d'une attestation de l'enseignement obligatoire.

◆ Droit d'inscription

Le montant du droit d'inscription varie d'une formation à l'autre.

Sont exemptés du droit d'inscription:

- ⇒ Les mineurs soumis à l'obligation scolaire.
- ⇒ Les chômeurs complets indemnisés (attention: l'exemption est prise en compte en fonction de la réponse du FOREM).
- ⇒ Les étudiants bénéficiant d'un revenu d'intégration du CPAS.

Lors de l'inscription vous devez fournir:

- ⇒ Carte d'identité ou titre de séjour valable.
- ⇒ Copies de diplômes, certificats de réussite, ...
- ⇒ Les documents justifiant l'exemption du paiement du droit d'inscription.



ASSISTANT PHARMACIE: Spécialisation en hospitalisation



L'assistant(e) en pharmacie pourra:

- Réaliser des préparations injectables.
- Gérer les stocks dans les unités de soins et dans la pharmacie.
- Distribution individualisée.
- La gestion de dispositifs à usage médical.
- Mise en pratique des règles d'hygiène hospitalière.



Cours

- Spécialisation en milieu hospitalier pour assistants pharmaceutico-techniques.
- Stages.



Conditions d'admission

Le certificat de qualification d'assistant pharmaceutico-technique



Durée de la formation

En journée, 1 an



Titre obtenu

Attestation de réussite des unités d'enseignement.



ECEPS Marchienne-au-Pont

Enseignement de Promotion Sociale



◆ Informations générales

L'enseignement de Promotion Sociale s'adresse à :

- toute personne n'étant plus soumise à l'obligation scolaire à temps plein et sans limite d'âge désirant se perfectionner, se spécialiser ou se reconvertir.
- toute personne à partir de 15 ans, uniquement pour les cours du soir et en possession d'une attestation de l'enseignement obligatoire.

◆ Droit d'inscription

Le montant du droit d'inscription varie d'une formation à l'autre.

⚠ Sont exemptés du droit d'inscription:

- ⇒ Les mineurs soumis à l'obligation scolaire.
- ⇒ Les chômeurs complets indemnisés (attention: l'exemption est prise en compte en fonction de la réponse du FOREM).
- ⇒ Les étudiants bénéficiant d'un revenu d'intégration du CPAS.

⚠ Lors de l'inscription vous devez fournir:

- ⇒ Carte d'identité ou titre de séjour valable.
- ⇒ Copies de diplômes, certificats de réussite, ...
- ⇒ Les documents justifiant l'exemption du paiement du droit d'inscription.

Rue Georges Tourneur,1
6030 Marchienne-au-Pont
071/51.60.88
eceps.marchienneaupont@charleroi.be